

20.11.2013

B7-0499/2013 }
B7-0537/2013 }
B7-0538/2013 }
B7-0542/2013 } RC1/Am. 1

Amendement 1

Willy Meyer

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Justice équitable en Bolivie, en particulier les cas d'Előd Tóásó et de Mario Tadić

Proposition de résolution commune

Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

A bis. considérant que Mario Tadić et Előd Tóásó sont accusés d'être impliqués dans un complot contre les autorités boliviennes, dont une tentative d'assassinat du président Evo Morales et plusieurs actes de déstabilisation du gouvernement démocratiquement élu;

Or. en

AM\1010668FR.doc

PE519.402v01-00 }
PE519.411v01-00 }
PE519.412v01-00 }
PE519.416v01-00 } RC1

20.11.2013

B7-0499/2013 }
B7-0537/2013 }
B7-0538/2013 }
B7-0542/2013 } RC1/Am. 2

Amendement 2

Willy Meyer

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Justice équitable en Bolivie, en particulier les cas d'Előd Tóásó et de Mario Tadić

Proposition de résolution commune

Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

F bis. considérant que le groupe de travail des Nations unies sur l'utilisation des mercenaires est très inquiet de l'allégation selon laquelle des mercenaires seraient impliqués dans un complot contre les autorités boliviennes; considérant que ce groupe de travail dénonce également l'utilisation des mercenaires et leur recrutement, leur financement et leur entraînement dans l'objectif de renverser le gouvernement d'États membres des Nations unies comme des crimes particulièrement graves aux yeux de tous les États;

Or. en

AM\1010668FR.doc

PE519.402v01-00 }
PE519.411v01-00 }
PE519.412v01-00 }
PE519.416v01-00 } RC1

20.11.2013

B7-0499/2013 }
B7-0537/2013 }
B7-0538/2013 }
B7-0542/2013 } RC1/Am. 3

Amendement 3

Willy Meyer

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Justice équitable en Bolivie, en particulier les cas d'Előd Tóásó et de Mario Tadić

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1

Proposition de résolution commune

1. prie les autorités boliviennes de garantir un procès équitable et indépendant à Előd Tóásó et à Mario Tadić;

Amendement

1. déplore vivement cette nouvelle interférence d'une institution de l'Union européenne dans les affaires intérieures d'un pays tiers dans le but politique de saper le régime des pays membres de l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA); déclare qu'il ne s'agit pas d'un cas urgent de violation des droits de l'homme;

Or. en

AM\1010668FR.doc

PE519.402v01-00 }
PE519.411v01-00 }
PE519.412v01-00 }
PE519.416v01-00 } RC1

20.11.2013

B7-0499/2013 }
B7-0537/2013 }
B7-0538/2013 }
B7-0542/2013 } RC1/Am. 4

Amendement 4

Willy Meyer

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Justice équitable en Bolivie, en particulier les cas d'Előd Tóásó et de Mario Tadić

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

1 ter. souligne que les dialogues avec des pays tiers ne doivent en aucun cas se traduire par des restrictions sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; déplore le fait que l'Union et ses États membres accordent trop souvent la priorité à des considérations diplomatiques, politiques ou économiques aux dépens des droits de l'homme, une approche qui crée par ailleurs une politique caractérisée par une inégalité de traitement en contradiction avec la perspective universelle des droits de l'homme; souligne qu'il est important, pour la crédibilité même de l'Union, d'éviter toute exploitation de ces questions;

Or. en

AM\1010668FR.doc

PE519.402v01-00 }
PE519.411v01-00 }
PE519.412v01-00 }
PE519.416v01-00 } RC1

20.11.2013

B7-0499/2013 }
B7-0537/2013 }
B7-0538/2013 }
B7-0542/2013 } RC1/Am. 5

Amendement 5

Willy Meyer

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Justice équitable en Bolivie, en particulier les cas d'Előd Tóásó et de Mario Tadić

Proposition de résolution commune

Paragraphe 4

Proposition de résolution commune

4. demande au service européen pour l'action extérieure de maintenir cette affaire dans ses priorités à l'occasion de ses échanges avec le gouvernement bolivien, et de prendre des mesures concrètes à ce sujet;

Amendement

4. demande au service européen pour l'action extérieure de maintenir cette affaire dans ses priorités à l'occasion de ses échanges avec le gouvernement bolivien, et de prendre des mesures concrètes à ce sujet; ***rappelle que la Commission a assisté à une réunion du corps diplomatique, organisée à La Paz par le gouvernement bolivien, à l'occasion de laquelle M. Garcia Linera, vice-président, M. Quintana, ministre de la présidence, et M. Rada, ministre de l'Intérieur, ont expliqué en détail les événements survenus à Santa Cruz le 16 avril 2009, en évoquant les antécédents de chacun des suspects et les armes retrouvées;***

Or. en

AM\1010668FR.doc

PE519.402v01-00 }
PE519.411v01-00 }
PE519.412v01-00 }
PE519.416v01-00 } RC1